

Programme de politique générale 2012-2018

A l'issue des élections communales du 14 octobre 2012, il a été décidé, pour répondre au choix de l'électeur, d'installer à Marche-en-Famenne une majorité forte, stable et très large pour que la commune puisse affronter son avenir avec une vision claire. Non seulement, cette majorité CDH-PS est très étendue (elle représente 85 % des sièges) mais, qui mieux est, elle est très cohérente car elle s'inscrit dans une volonté, d'une part, de continuité et, d'autre part, d'accents nouveaux. Elle est également crédible car basée sur la confiance mutuelle entre les 22 personnes de la majorité. Cela permettra évidemment une mobilisation quasiment générale pour les projets de demain.

Nous pensons que bon nombre de communes n'ont encore jusqu'à présent guère ressenti les effets de la crise financière et économique mais qu'il est bon aujourd'hui de doter la commune d'une stratégie pour résister le mieux possible notamment à la progression du chômage et à la pauvreté grandissante.

Ainsi, conformément au prescrit du code de la démocratie locale, le conseil communal, doit arrêter, en début de mandature, les axes principaux qui guideront son action pour les six années durant lesquelles le peuple souverain lui a confié les rênes de la commune.

Cette déclaration est le fruit de la mise en commun des priorités des deux groupes composant la majorité du conseil communal.

Cependant, traçant les grandes lignes directrices de l'action future, ce document ne veut être grevé d'aucune exclusive. Bien d'autres idées, n'y trouvant pas encore leur place, seront pourtant mises en chantier en cours de mandature. En effet, la politique communale n'est jamais figée. Ses contours se construisent jour après jour, au gré des circonstances qui s'offrent, des opportunités que l'on saisit ou des idées qui surgissent de partout.

Elle est la consécration du travail et de la perspicacité de chacun des acteurs de la vie communale et de la symbiose des représentants politiques et des membres de l'administration communale.

Elle s'élabore aussi grâce au dialogue permanent avec les conseillers de la minorité dont les remarques et suggestions, dans notre assemblée, ont toujours été et seront toujours prises en compte, si elles sont frappées au coin du respect et de la volonté de progresser et se situent dans les balises budgétaires strictes que nous nous sommes fixées.

La mandature qui s'ouvre ne ressemblera en rien à la précédente. La conjoncture économique et sociale globale n'incite pas à l'optimisme. La pauvreté et la précarité étendent leur menace sur nos concitoyens. Les pouvoirs publics eux-mêmes, à quelque niveau de décision qu'ils soient, voient leurs ressources s'amenuiser. Il va nous falloir faire mieux avec moins de moyens. En effet, nous affirmons d'emblée que les autorités communales n'ont aucunement l'intention d'augmenter la fiscalité qui pèse sur nos concitoyens, sauf à réclamer le coût réel des prestations effectuées.

Chacun à sa place devra donner le meilleur de lui-même pour que la conjonction de nos forces produise un effet toujours satisfaisant pour la population qui attend de nous efficacité et compétence.

Notre commune a connu une période faste de « grands travaux » qui ont considérablement modifié son aspect, sa beauté et son attrait. Le rythme va se ralentir. Profitons-en pour approfondir l’empreinte positive de notre action. Cela passe par un effort de communication toujours plus déterminé, par un sens de l’écoute aux besoins et désirs de nos concitoyens toujours plus aigu, dans une logique de participation citoyenne, et par une volonté sans faille à défendre l’idée d’une commune solidaire, accueillante, attentive à ceux qui souffrent et résolument jeune, à l’image de notre conseil.

Il faut avoir le courage de tirer les leçons du passé et la leçon principale que nous avons retenue de la mandature précédente est un défaut de communication.

En effet, nous n’avons pas suffisamment fait connaître le potentiel économique de Marche.

Nous bénéficions d’un cadre de vie exceptionnel grâce à une rénovation rurale et urbaine réputée sans conteste dans toute la région, voire dans le pays ; dans cette matière non plus, nous n’avons pas assez communiqué sur nos actions.

Nous nous sommes battus pour faire de Marche une « ville intelligente » avec un enseignement supérieur qui doit entraîner l’emploi vers le haut, seule manière de pouvoir promouvoir celui-ci, et nous n’avons pas assez communiqué sur les masters que nous venons d’obtenir et sur les potentiels qu’offre Marche aux hautes écoles, voire aux universités.

Nous avons cassé l’image d’une ville terne et grise qui était celle de Marche en la transformant en une ville pleine de vitalité qui a pu conjuguer harmonieusement économie, culture, logement social et requalifications urbaine et villageoise. De nouveau, nous n’avons pas assez communiqué sur le statut qu’a acquis la ville au fil des années.

Il est temps pour nous, de doter la commune d’une véritable politique de communication et de promotion concertée. Cela devra passer par l’instauration d’un service de **communication** propre pour que l’information, le « faire-savoir du savoir-faire » se répande et percole dans toute notre population et, également, à l’extérieur de nos murs pour porter le plus loin possible la voix de Marche-en-Famenne.

Par ailleurs, la notion de **bassin de vie** nous paraît essentielle et fondamentale. Nous devons et nous voulons conforter Marche comme le centre moteur du « Pays de Famenne » en entretenant les meilleures relations avec les communes voisines et amies.

Nous ne ferons rien de grand si nous n’affirmons pas des relations préférentielles avec tout le bassin de vie. Une ville qui vit repliée sur elle-même est une ville qui finira par s’étioiler.

Il ne faut toutefois pas seulement entretenir de bonnes relations avec nos communes voisines, encore faut-il que l'on continue à développer des relations privilégiées avec tous les pouvoirs supérieurs, Province, Région, Communauté, État Fédéral.

Nous avons décidé de décliner ce programme de politique général en sept enjeux intimement liés les uns aux autres et qui regorgent de **projets structurants** pour l'avenir de la commune : Plan Intercommunal de Mobilité, développement de notre hôpital, finalisation du contournement nord, implantation de la prison, pérennisation de l'enseignement supérieur à Marche, création d'un îlot culturel et bien d'autres encore.

La **transversalité** entre les différentes politiques menées, le **décloisonnement** et les **synergies** entre les différents services administratifs seront les maîtres mots de cette nouvelle mandature.

Au travers le développement de ces sept enjeux, nous voulons faire de notre slogan « *L'avenir est en Marche* », bien plus qu'une réalité, une véritable marque de fabrique.

✓ L'enjeu démographique

Depuis longtemps, Marche est considérée comme l'une des 25 communes en Wallonie (sur 262) « exportatrice nette de revenu ». Cela signifie que davantage de personnes se rendent à Marche pour y travailler que de personnes ne quittent la commune pour la même raison. Si d'emblée, cette constatation atteste et renforce le statut de Marche comme moteur économique majeur de toute une région, un autre constat s'impose.

Le nombre d'emplois à Marche ne cesse de croître pour atteindre un chiffre impressionnant de près de 12.000. Or, dans le même temps, force est de constater que le chiffre de la population ne progresse pas dans la même proportion.

Les personnes qui trouvent un emploi sur le territoire de la commune ne s'y établissent donc pas. Les autorités communales se doivent de s'interroger sur cette situation. L'offre de logements et de terrains à bâtir n'est pas suffisante. Or, les plans à long terme de la Région wallonne prévoient qu'à l'horizon 2030, 200.000 nouveaux logements seront indispensables en Wallonie. Il convient de mettre tout en œuvre pour inverser la tendance de « ville exportatrice de richesse » en permettant à davantage d'habitants de trouver leur demeure sur le territoire de la commune. Nous voulons donc réaffirmer le statut de Marche comme une « ville où il fait bon vivre » et où il fait bon s'établir.

Pour ce faire, nous comptons sur :

- une politique dynamique du **logement et d'aménagement du territoire**.
 - Améliorer les possibilités d'accès à la propriété pour tous, tout en ciblant particulièrement les jeunes ménages. Il importe d'offrir à ceux souhaitent rester sur Marche ou à d'autres qui souhaitent s'y installer, les conditions optimales en parfaite adéquation avec leurs moyens. Pour ce faire, différentes alternatives seront envisagées : création de « logements tremplins », mobilisation de la réserve foncière de la commune et mise en place de divers incitants financiers à l'installation, partenariats public-privé, etc.
 - Inciter à l'occupation optimale du bâti existant :
 - Encouragement envers les projets innovants qui favorisent la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle dans l'utilisation des grandes maisons : « habitats groupés », « habitats kangourou », etc. ;
 - stimulation accrue à la création du logement aux étages des commerces, en privilégiant les entrées séparatives ;
 - poursuite, en collaboration avec les acteurs locaux, de la lutte contre les immeubles inoccupés ;
 - développement de l'offre locative au travers notamment d'une politique de rénovation établie en étroite concertation avec les propriétaires privés.

- Veiller à l'occupation optimale des zones d'habitat en luttant contre le « mitage » du tissu urbain tout en préservant les caractéristiques et l'« esprit » des différents villages de l'entité.
 - Renouveler de notre confiance entre les différents acteurs de terrains que sont la Famenoise, l'Agence Immobilière Sociale (A.I.S), le CPAS et collaboration accrue entre ceux-ci et la Commune. Contacts seront pris avec ces différents acteurs afin d'établir des critères de sélection des candidats acquéreurs non discriminatoires.
 - Réaffirmer de notre volonté d'offrir à chacun l'accès à un logement décent :
 - poursuite de notre lutte rigoureuse contre les « marchands de sommeil » et les propriétaires peu scrupuleux ;
 - inspection intensifiée des logements insalubres et insécurisés ;
 - augmentation des possibilités de relogement des personnes expulsées, etc.
 - Développer la zone d'aménagement communal concerté dite des « Marronnes », réflexion sur l'aménagement futur du quartier « nord » de Marche (entre Fourche et Wex) ; nous voulons, dans ces projets, susciter des expériences-pilote d'habitat social groupé et durable, par la promotion des constructions en bois.
 - La CCATM a fait preuve d'une efficacité remarquable. Elle devra garder tout à fait son indépendance et sera donc dirigée par un non élu pour que son action soit tout à fait autonome et indépendante des avis du Collège et du Conseil.
 - Nous devons garantir également les heures d'ouverture du bureau de l'Urbanisme en dehors des heures habituelles d'ouverture de l'Hôtel de Ville car solliciter un permis de bâtir est un acte compliqué qui demande conseil, réflexion, débat, négociation.
- Une **administration performante**
- Dotée d'un management motivant et proactif.
 - Animée par une véritable vocation de « service au public » (heures d'ouverture adaptées aux besoins des habitants, volonté de simplification administrative, conscience de jouer un rôle de facilitateur public, etc.)
 - Création d'un « pack accueil » à destination des nouveaux habitants.
 - Création au sein de l'administration d'une cellule de veille aux multiples appels à projets et subventions européennes.
- Des **services d'accueil** toujours plus performants

- En matière de structures d'accueil de la petite enfance, la commune de Marche est connue pour son « taux de couverture » élevé. Ce taux, calculé par l'ONE, qui traduit la garantie pour les parents de pouvoir bénéficier d'une possibilité de garde pour son enfant en bas âge est un des plus élevés en région wallonne. Aujourd'hui, à Marche, plus d'un enfant sur deux peut trouver une place dans un milieu d'accueil.

Même si ce résultat est remarquable, nous nous inscrivons dans la continuité du développement en faveur de la petite enfance et nous le ferons d'une manière ferme et résolue. Cela afin de rencontrer au maximum un des premiers besoins de nos jeunes parents.

- Développement des Maisons communales d'accueil de l'enfance ;
- Mise en place de structures communales d'accueil via notamment l'installation d'accueillantes conventionnées dans ou à proximité de lieux stratégiques (écoles, home Libert, hôpital, parc d'activités économiques, etc.). Par là, il s'agit également de permettre aux jeunes parents de concilier plus facilement vies privée et professionnelle ;
- Adaptation de ces structures d'accueil aux contraintes professionnelles de certains de nos concitoyens (travail de pause, de nuit, etc.).

- Nos écoles doivent être dotées de bâtiments offrant une capacité d'accueil suffisante. De même, ils doivent être économes en énergie et orientés vers le bien-être de ses utilisateurs.

- **Une mobilité** optimisée et faisant la part belle aux modes doux.

- La volonté d'accueillir de nouveaux habitants implique d'être particulièrement attentif aux déplacements « domicile – travail ». Il importe de mettre tout en œuvre afin d'éviter tout engorgement des voies de circulation reliant la maison au lieu de travail. Nous voulons également offrir plus de places aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite.
- Promotion des modes de transports collectifs
 - La mise en place d'un service de navettes urbaines bien cadencées reliant la gare de Marloie aux différents pôles stratégiques de la commune (centre-ville, hôpital, camp militaire, zones commerciales, le Wex et les cinq zonings) est une priorité de l'heure ;
 - La connexion des différents villages de l'entité avec le centre-ville de Marche, notamment via le Proxibus, doit être pérennisée voire renforcée ;
 - Une liaison par bus rapide Marche-Liège, desservant le CHU et l'Université du Sart-Tilman, devra être envisagée avec les différents intervenants ;

- Un soutien sera apporté à toutes les initiatives en matière de covoiturage avec une attention particulière à l'utilisation optimale de la plate-forme multimodale fraîchement installée près de la Pirire.
 -
- Promotion des modes de déplacements « doux ».
 - Réalisation du « Plan Wallonie cyclable » où Marche a été retenue comme commune pilote. Ce plan a pour objectif de faciliter, par des investissements en infrastructures et en promotion, la circulation des cyclistes au quotidien mais également de tous les usagers lents ;
 - Il conviendra également d'être particulièrement attentif à l'entretien rigoureux des voies lentes actuelles et futures.
 - Promotion de l'usage du vélo électrique, mieux adapté au relief de notre situation géographique.
- Réalisation du plan intercommunal de mobilité (PICM) regroupant les communes du Pays de Famenne auxquelles s'ajoutent Erezée et Rendeux et dans lequel nous devons être un élément moteur. Ce plan pilote consacrera le rôle carrefour et moteur de Marche dans son bassin de vie. La facilité de déplacement de tous les usagers s'en trouvera grandement améliorée. Par ailleurs, ce plan donnera lieu à de vastes consultations de la population.
- La gestion optimale du stationnement et la création, autant que possible, de parkings de délestage situés aux portes du centre-ville assureront une fréquentation plus aisée des commerces et services de la ville.
- Il n'y a pas de véritable mobilité fluide et efficace s'il n'y a pas de signalisation adéquate et nous aurons à cœur de placer une nouvelle signalisation avec un design moderne en adéquation avec le statut de la ville.
- La finalisation du contournement nord permettra de soulager le centre de tout trafic de transit et de poids lourds. Le boulevard urbain pourra ainsi jouer pleinement son rôle de trait d'union paisible et harmonieux entre le centre-ville et les deux pôles commerciaux.

✓ L'enjeu de l'emploi

Offrir de l'emploi à tous ceux qui en cherchent doit être une priorité pour la commune. Notre taux de chômage reste trop élevé et le revenu moyen par habitant, trop faible. C'est, évidemment, la contrepartie du sens de la solidarité dont nous avons toujours voulu imprégner notre politique du logement : Marche compte, en totalisant tous les opérateurs, plus de 20% de logements sociaux.

La ville, à elle seule ne pourra relever le défi de l'emploi. Elle n'en a ni les outils ni les moyens. Son rôle sera de créer les conditions favorables pour attirer encore davantage les investisseurs. Il sera d'être l'ensemblier d'une politique concertée, impliquant tous les opérateurs de développement économique de la Province (IDELUX, Chambre du Commerce et de l'Industrie, Investsud, etc.) en les incitant à tous « tirer dans le même sens ».

- La collaboration et la concertation entre d'une part l'Intercommunale chargée du **développement économique** IDELUX et d'autre part, les autorités communales et les différents services communaux concernés, doivent être renforcée.
 - la prospection auprès des entreprises en recherche de terrains disponibles et d'un climat social harmonieux doit être rendue plus efficace, notamment auprès de notre voisine immédiate, la Flandre ;
 - la promotion du parc scientifique Novalis doit être très ambitieuse pour que ne s'y implantent que des entreprises à très haut potentiel et pourvoyeuses d'emplois hautement qualifiés. Cela afin de contrecarrer autant que possible, l'évasion de notre « matière grise » locale ;
 - continuer à remplir les zones d'emploi existantes mais il convient déjà de mettre sur le métier la recherche et la création de nouveaux zonings ;
 - Mise en place de divers incitants afin de favoriser l'implantation sur nos parcs d'activités d'entreprises hautement pourvoyeuses d'emplois.
- Créer une pépinière d'entreprises en mettant à disposition des locaux et des facilités pour les jeunes entreprises afin de leur permettre un développement en phase avec leur profil.
- Favoriser la mise en place du télétravail au sein des entreprises mais également au sein de certains services communaux.
- Prendre en compte l'évolution du vieillissement de la population et rencontrer les besoins en termes de services et d'emplois qui en découlent.

- Analyser en collaboration étroite avec l'ensemble des opérateurs de formation et d'insertion socioprofessionnelle, le besoins en termes d'emplois afin d'amener les demandeurs d'emploi à être davantage en phase avec les profils recherchés et avec les procédures de recrutement. Une attention particulière sera apportée aux métiers en pénuries ainsi qu'aux « nouveaux métiers » liés au développement durable.
- Créer, en collaboration avec les différents opérateurs locaux, un « portail de l'emploi », regroupant sur un site unique la majorité des offres d'emploi disponibles sur notre territoire;
- Les services publics sont de très importants pourvoyeurs d'emplois pour toute la commune. Cette constante historique ne doit pas faiblir : poste, justice, finances, transports publics, prison, corps de sécurité doivent conserver leur ancrage et se développer encore à Marche ;
- **L'économie sociale** ne doit pas être en reste. De nouveaux créneaux d'activités devront être envisagés et en matière de titre-service, les emplois créés devront être pérennisés.
- Le **commerce** est une activité économique essentielle mais également une source d'emploi importante. Nous continuerons et intensifierons notre volonté de maintenir et de voir se créer des surfaces commerciales moyennes au centre-ville ainsi que des commerces de proximité au centre des différents villages de l'entité. Cette volonté passera par des acquisitions de certains immeubles stratégiques en vue d'appliquer une politique de remembrement.
- Un schéma d'orientation du développement commercial sera établi et devra guider autant que possible, les autorités communales dans leur politique d'implantation commerciale.
- Le **tourisme** doit être considéré comme un vecteur d'emploi à part entière.

Marche se situe au cœur d'une région touristique très active. Elle constitue la porte d'entrée vers les vallées de l'Ourthe (Durbuy, La Roche en Ardenne) et la Lesse (Han-sur-Lesse). La commune doit tirer davantage profit de sa position de tampon entre ces différents poids lourds du marketing et de l'économie touristiques. Marche-en-Famenne ne peut se contenter d'être une « ville de passage ». Le développement du tourisme d'affaires et du tourisme urbain axé sur les événements organisés par le Wex et l'attrait multiple du centre-ville, constitue ainsi un enjeu économique majeur. Il convient pour autant de ne pas délaissier les efforts consentis ces dernières années dans le développement du tourisme vert. Notre commune est connue pour son souci du bien-être des randonneurs : plus de 16 abris ont été construits le long des chemins de promenade et de randonnée.

Un soutien sera donc apporté à l'accroissement de l'offre en matière d'hébergements (hôtels, gîtes, chambre d'hôtes, etc.), à la mise en valeur

continue de notre patrimoine ainsi qu'à la mise en place et à la promotion de loisirs « alternatifs ».

Cela ne pourra se faire sans une profonde synergie de la part de nos deux opérateurs de promotion touristique que sont la Maison du Tourisme et le Syndicat d'Initiative et auxquels nous réitérons notre confiance.

- Soutien à l'**agriculture** et la diversification de ses productions

L'agriculture a subi ces dernières années de profondes mutations et Marche n'échappe pas à la règle. La diversification des activités agricoles s'inscrit aujourd'hui comme le meilleur moyen de valoriser les exploitations à caractère familial, en leur permettant de maintenir un revenu suffisant et de mettre en évidence le savoir-faire des exploitants. Nous voulons mettre tout en œuvre pour aider le monde agricole à saisir toutes les opportunités:

- dans le domaine de l'agrotourisme (gîte à la ferme, table d'hôtes, etc.) ou de projets pédagogiques (accueil de group scolaire, stages à la ferme, etc.) ;
- développement de productions spécialisées et de qualité (agriculture biologique, vente à la ferme, circuits courts, etc.) ;
- Réflexion sur l'organisation d'un système de coopérative locale permettant la vente et la production de produits fermiers et de terroir.

Le marché bimensuel du terroir et de l'artisanat crée spécifiquement en ce sens devra être pérennisé. En outre, nous souhaitons que nos cuisines collectives (crèches, écoles, CPAS) se fournissent davantage encore auprès de nos producteurs locaux.

- Le **secteur des soins de santé** comme créateur d'emploi : soutien sans défaillance à l'augmentation du nombre de lits à l'hôpital Princesse Paola, et à la création de nouveaux services (médecine métabolique, chirurgie baryatrique, psychiatrie) ; soutien et promotion des services et des compétences existants.

Nous devons faire connaître les points d'excellence de notre hôpital : connaît-on assez le programme instauré autour du « pied diabétique », la création du centre européen pour l'étude des angiosomes et le traitement endo-vasculaire des artères de patients diabétiques, l'unité de dialyse, qui regroupe les 4 modes de traitements...

Nous devons accompagner les acteurs de l'hôpital pour les aider à faire connaître leur savoir-faire : ainsi allons-nous créer une commission communale de promotion de l'hôpital, chargée de cette mission, avec l'aide du service « communication » de la commune. Au niveau des infrastructures, nous devons exiger la réalisation de travaux promis depuis trop longtemps : le nouveau bloc opératoire et l'extension B6, devant accueillir le service de gynécologie, l'hôpital de jour et une nouvelle unité de gériatrie, entre autres.

✓ L'enjeu social

Personne ne doit rester au bord du chemin en attendant de voir passer devant ses yeux le train de la relance. Nous affirmons que **l'intégration et la cohésion sociale**, c'est l'affaire de tous. Ces deux notions se trouvent au cœur même de notre intervention notamment via les actions du CPAS et du Plan de Cohésion Sociale.

- La politique de l'aide sociale, prise en charge par le CPAS, doit être résolument orientée vers la remise au travail et la formation des sans-emploi.
- Insertion, lorsque cela est possible, de clauses sociales spécifiques dans la rédaction de nos différents marchés publics.
- La synergie commune-CPAS, bientôt regroupés dans les mêmes bâtiments, doit apporter davantage de convergences d'action, de « complicité » et de cohésion entre les deux structures. L'efficacité de chacune s'en trouvera multipliée.
- Le CPAS doit également remplir pleinement sa fonction d'accueil, d'écoute et d'information auprès des personnes les plus défavorisées. Une permanence sociale pour les urgences sociales ouverte 24h/24 – 7j/7 devra être envisagée. De même, des permanences sociales décentralisées dans nos villages devraient être mises en place.
- La mobilité sociale ne doit pas se retrouver en reste. Le taxi social « la Locomobile » doit pouvoir se développer davantage et de nouvelles alternatives de mobilité sociales doivent être mises en place ;
- Nous continuerons à apporter notre profond soutien aux associations œuvrant auprès des personnes défavorisées (Restos du Cœur, etc.).
- Création d'un endroit unique de services d'aide aux plus démunis : distribution d'aide alimentaire, épicerie sociale, buanderie sociale, etc.
- Chaque habitant doit pouvoir disposer d'un logement digne et adapté. Nous serons aux côtés de la Famenoise pour soutenir sans faille son projet de rénovation systématique des cités et principalement celle de la Fourche.
- Accompagnement à la mise en autonomie des jeunes de 18-25 ans parfois isolés ou en perte de repères.
- Développement de logements à destination des femmes victimes de violences conjugales.
- Les personnes âgées seront de plus en plus nombreuses dans nos sociétés de demain. Il convient donc de répondre au vieillissement de la population

par des réponses adéquates : création de résidences-service et logements adaptés (soutien au projet conjoint CPAS-Famennoise), etc.

- L'accès pour tous aux soins de santé : soutien résolu à l'hôpital, nécessité absolue dans notre paysage des soins de santé, soutien des initiatives visant à maintenir la personne âgée à son domicile ou à aider les familles dont l'un des membres est frappé de démence sénile ou de la maladie d'Alzheimer au travers entre autres du projet « Auxiliaires de vie ».
- Renforcement à l'intégration de la **personne en situation de handicap** par :
 - un soutien accru au développement des structures existantes (Renfort, Andage, Union Francophone des Handicapées, etc.) ;
 - la pérennisation du Conseil Consultatif de la Personne Handicapée ;
 - l'accessibilité complète de tous les lieux publics aux personnes à mobilité réduite ;
 - la création de nouveaux logements « semi-autonomes » à destination des jeunes adultes handicapés ;
 - l'augmentation du nombre de places de stationnement à destination des personnes à mobilité réduite ;
 - l'augmentation et l'optimisation des places d'accueil au niveau local à destination des personnes handicapées ;
 - une participation accrue de la personne souffrant de handicap dans l'organisation de manifestations festives, culturelles et sportives.
- Amélioration continue des conditions de vie des **seniors**. La lutte contre l'isolement est une de nos priorités.
 - Renforcement de la participation active des aînés à la vie communale par un renforcement du rôle de la Commission Consultative des Aînés ;
 - Renouvellement de notre soutien au service communal « la Maison des Aînés » ainsi qu'aux autres acteurs locaux (Aînés en Marche, UCP, etc.) ;
 - Compléter l'offre de services permettant de véhiculer nos aînés vers les lieux d'activités et de loisirs (théâtre, spectacles, Bibliothèque, etc.) ;
 - Encourager les formations à destination aînés (nouvelles technologies, informatique, art, langue, etc.) ;
 - Développer un parcours fitness à destination des aînés afin de leur permettre de pratiquer une activité sportive régulière ;
 - Soutenir le volontariat des aînés, par exemple dans les milieux d'accueil de l'enfance et les écoles de devoirs, en valorisant leur patrimoine intellectuel, social et culturel.
- Soutien au **secteur associatif local** comme ciment indispensable au bien vivre ensemble et à la cohésion sociale.
 - Création d'une « Maison des associations » qui permettrait de soutenir les asbl dans leurs démarches administratives : aide à la comptabilité, recherche de prime, etc. ;

- Mise à disposition de locaux à destinations des associations n'en disposant pas (salles de villages) ;
 - Pérennisation de la « plateforme du volontariat ».
- Deux projets de la Commission Nord-Sud seront soutenus :
- Au Burundi, avec les écoles communales (en collaboration avec une ONG pour développer les hôpitaux) ;
 - Au Sénégal, au travers la Maison des Jeunes dans le cadre d'une aide aux nouvelles technologies de la communication.

✓ L'enjeu humain

- **Enseignement et formation** de qualité afin de tirer l'emploi vers le haut.
 - Grande exigence quant à la qualité et à la diversité de notre enseignement communal ;
 - Sensibilisation accrue des écoles aux différentes questions de la vie publique (citoyenneté, civisme, alimentation saine, respect de l'environnement, inter culturalité, sport, etc.) ;
 - Nos écoles doivent être dotées de bâtiments à la hauteur de nos ambitions, offrant une capacité d'accueil suffisante ;
 - Sécurisation des abords des écoles ;
 - Le succès de l'immersion en néerlandais nous pousse à réfléchir à de nouvelles méthodes d'apprentissage ;
 - Sensibilisation de nos élèves à l'art sous toutes ses formes par la concrétisation du projet « Art à l'école ». L'éveil à la culture dès le plus jeune âge nous paraît essentiel. Cela permettra à moyen et à long terme une meilleure compréhension de l'autre et peut-être un autre coup d'œil sur la solidarité que l'on doit nécessairement avoir si l'on veut que le fossé entre les plus nantis et les gens du monde du travail ne s'aggrave pas ; l'initiation au respect de l'environnement sera présente également, les bonnes habitudes s'acquérant depuis le plus jeune âge ;
 - Dialogue permanent avec les écoles secondaires et les entreprises de formation par le travail (Trusquin, etc.) pour que soient rencontrés les besoins en formation des filières de demain (rénovation énergétique et isolation de bâtiments, travail de la fibre optique, etc.) ;
 - Soutien à l'enseignement supérieur : mise à disposition de locaux adaptés au succès de la haute école et des formations encore à venir ;
- Lutte effrénée contre le décrochage scolaire.
 - Création d'un Service d'Accrochage scolaire (SAS) destiné à apporter aux jeunes en décrochage scolaire une aide sociale, éducative et pédagogique par l'accueil en journée ;
 - Renforcement de notre soutien à l'asbl « Echec à l'Echec » ;
- Création d'une véritable « Maison des Etudes » en étroite collaboration avec les différents acteurs locaux à destination des jeunes du secondaire et les étudiants supérieurs.
- Renforcer l'accueil scolaire et extrascolaire par la mise en place de synergies fortes entre les écoles et les nombreux acteurs locaux qui contribuent au développement des jeunes: écoles de devoirs (y compris pour le secondaire), centres et clubs sportifs, bibliothèque et ludothèque.

- Avec le soutien du CPAS, de la Régie de quartier et de nos services de préventions, encourager la mise en place de formations qualifiantes à destination des jeunes en situation de décrochage scolaire ou sortis du système scolaire.
- Mise en place d'une politique de la jeunesse ambitieuse au travers la création d'un Conseil Consultatif de la Jeunesse.
- Sous l'égide de notre Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention, nous voulons renforcer notre équipe d'animateurs de rue afin d'encadrer et animer les jeunes de tous les quartiers de la communes.
- Renforcement de tous les **services de prévention** œuvrant sur le territoire communal et développement d'une réelle transversalité leur offrant plus de cohérence et de visibilité : sécurité routière, asbl « SOS Week-end », Service Régional d'Incendie, etc.
- Au niveau des services incendie, nous espérons, et nous nous battons pour que Marche devienne un centre opérationnel important de la nouvelle zone de secours provinciale.
- Nous voulons continuer à investir dans la voie de la prévention et de la promotion de la santé par :
 - Des actions de promotion de l'alimentation saine et de l'activité physique. Renouvellement du soutien apporté au programme « Viasano » ;
 - L'initiation ou la participation aux différentes campagnes de prévention : cancer, maladies cardio-vasculaires, santé mentale, lutte contre les assuétudes (plan SODA) ;
 - L'information sur les dons d'organes.
- Création d'un axe fort sports-jeunesse-santé :
 - Généralisation d'examens médicaux préalables à la pratique sportive ;
 - Cours de secourisme pour les entraîneurs sportifs ou les responsables des mouvements de jeunesse et des clubs de jeunes ;
 - Incitation financière à la mise en place systématique de défibrillateurs au sein des clubs sportifs ;
 - Invitation à créer à Marche, sur base volontaire, un pool de médecine sportive.

✓ L'enjeu culturel et sportif

- Nous avons trop craint, par le passé, de nous positionner comme un véritable pôle culturel. Or, nous avons des artistes de renom que l'on n'a pas assez hissés sur le pavois de Marche-en-Famenne. Nous avons commencé il y a deux ans et il faudra amplifier cette action. C'est la meilleure manière de promouvoir **la culture**.
- Le point d'orgue de notre action culturelle lors de cette mandature consistera en la création d'un véritable îlot culturel à l'Espace Jadot. Ce projet consiste donc en un rapprochement physique des acteurs culturels présents et futurs : musée Van den Abeele (acquisition de nouvelles collections pour un musée d'art contemporain, extension du Musée de la Famenne, intégration de l'école de lutherie et de l'asbl Music Fund, avec ses accordeurs d'instruments à cordes qui nous permettent de penser que l'on peut ouvrir une section du conservatoire de Liège pour former des accordeurs d'instruments à cordes...)

Nous considérons, d'une manière générale, qu'il faut éviter que la culture ne soit réservée à des cercles restreints : le folklore, le théâtre amateur, l'artisanat d'art sont aussi des éléments essentiels à la dynamique culturelle que le professionnalisme.

Nous subventionnerons donc toute culture populaire, autant qu'elle permette l'épanouissement de la personne.

En outre, nous veillerons à :

- Favoriser une culture accessible à tous au travers notamment d'une délocalisation de la culture vers les différents villages de l'entité et d'un élargissement des critères de l'article 27 et des chèques culture;
 - Faire la part belle aux artistes locaux en leur offrant différentes formes d'exposition : Parcours d'artistes, Galerie, d'art.
 - Renforcer l'action du Conseil consultatif de la Culture.
- **L'offre sportive et de loisirs** doit être toujours plus variée et attractive.
 - Nous devons créer une plaine de jeux centrale extrêmement attirante et offrant aux enfants et à leurs parents toutes les garanties de sécurité ;
 - Créer de nouvelles infrastructures de sport de rue légères et polyvalentes (plaine de jeu, skate park, roller, espaces multisports, etc.) ;
 - Continuer l'organisation de « Familydays » et encourager la création de joutes inter-villages ;

- Construction d'un nouveau hall de tennis (terrains couverts et terrains de squash) permettant également l'hébergement d'autres associations sportives.
 - Sécurisation, agrandissement et modernisation du Centre Culturel et sportif actuel, rénovation de la piste d'athlétisme et création d'un terrain multisports au revêtement synthétique, le tout avec les subventions d'InfraSports. Collaboration entre la RESCAM et les différentes entités sportives du Grand Marche pour la mise en conformité et la gestion des infrastructures sportives ;
 - Fédération des forces vives des clubs marchois pour améliorer la qualité de la formation et la recherche de l'excellence en matière de football (commission des jeunes, entraîneurs et responsables qualifiés, etc.) ;
 - Soutien à l'organisation de nouvelles disciplines sportives : Kimball, handball, uni hockey, etc.
 - Création d'un club handi-nage ;
 - Transformation du boulodrome de On en salle de sport pour les écoles du village et ouverte à tous en dehors des heures d'utilisation par les écoles.
- **L'animation** de la ville facteur de lien social. La politique d'animation de la ville a constitué un enjeu majeur de ces dernières années et la commune n'a pas ménagé ses efforts en la matière. Nous nous engageons à poursuivre et même à amplifier encore le programme d'animation, tant au centre-ville que dans les différents villages de l'entité. Nous serons à l'écoute de toutes les suggestions et propositions des différents comités et associations qui sont l'âme de nos villages et quartiers.

✓ L'enjeu de l'environnement

La construction d'une **ville durable** constitue un enjeu majeur du XXIème siècle et est par conséquent, une préoccupation de l'heure pour cette nouvelle mandature.

- La meilleure énergie doit être celle qu'on ne consomme pas.
 - Soutien financier et administratif à la « rénovation énergétique » des bâtiments anciens privés. Mobilisation du Guichet de l'énergie ou de notre conseillère éner-g-éthique ;
 - Accompagnement dans la lutte contre le gaspillage d'énergie (éclairage, chauffage, etc.) dans les immeubles de commerce ;
 - Intégration du critère environnemental dans toutes les nouvelles constructions publique. Nous nous devons de montrer les nouvelles voies à suivre dans nos lotissements ou dans les nouveaux quartiers à créer : maisons mitoyennes, habitations passives ou à très basse énergie, utilisation parcimonieuse de l'eau, etc. ;
 - Maintien et adaptation des primes existantes en matière d'économie d'énergie ;
 - Isolation optimale des bâtiments communaux et lutte acharnée contre les déperditions d'énergie.
 - Utilisation préférentielle des énergies renouvelables et recherche d'une performance énergétique optimale pour les bâtiments publics ;
 - Adaptation de l'éclairage urbain et des bâtiments aux nouvelles technologies, là où elles offrent les caractéristiques d'éclairage requises et permet un retour sur investissement satisfaisant.
- Gestion différenciée et raisonnée de nos espaces verts, y compris de nos cimetières, via notamment la poursuite du « Plan Maya ».
- Protection renforcée, en étroite collaboration avec le GRIMM et dans le cadre du Plan Communal du Développement de la Nature, des zones sensibles pour la biodiversité : zones Natura 2000, plateau du Gerny, Fond des Vaulx. Une attention toute particulière sera accordée aux parcs urbains (Van der Straten, Saint-François).
- Gestion durable du patrimoine forestier communal.
- Pérennisation de nos engagements dans les contrats rivières « Lesse » et « Ourthe ».
- Préservation de la qualité de l'eau en sensibilisant la population et en augmentant au sein des services communaux, l'utilisation des alternatives aux produits phytosanitaires.

- Maintien des avantages offerts à la population pour la fréquentation des parcs à conteneur. Renforcement de l'aide aux seniors pour le tri et l'utilisation des parcs à conteneurs.
- Promotion d'un mode de consommation responsable, visant à diminuer, de façon drastique, le volume des déchets.
- Renforcement de la lutte contre les incivilités que constituent les dépôts sauvages ou l'incinération de déchets, les tags, le vandalisme et les déjections canines.

✓ L'enjeu des infrastructures

- Réaffirmation constante du rôle de Marche comme pôle de développement de tout son bassin de vie (Nord-Luxembourg et Sud-Namurois), vis-à-vis, notamment, des décideurs fédéraux ou régionaux des grandes infrastructures (SNCB, SPW, TEC, etc.).
- Notre priorité absolue sera réalisation de la dernière branche du contournement nord de Marche (de la RN4 à la route industrielle du Gerny) ;
- Nous voulons, au niveau des dépenses communales, poursuivre dans l'équipement et l'embellissement de villages. Notre volonté est de maintenir la clé de répartition des moyens : 1/3 pour Marche et 2/3 pour les villages et de solliciter tous les subsides disponibles pour la réalisation de nos projets afin qu'ils soient le moins onéreux possible pour les habitants de la commune.
- Dans le cadre d'un nouveau schéma de structure de rénovation urbaine à mettre en chantier, il conviendra d'étendre le périmètre de Rénovation Urbaine;
- Mise en œuvre du PCDR :
 - salles de village d'Aye et Humain;
 - « Marloie, cœur de village » ;
 - rénovation de la salle de Champlon.
- Réaménagement de la place Toucrée et de la rue des Carmes.
- A l'issue des derniers travaux relatifs au contournement, nous voulons réaliser l'égouttage et le réaménagement complet des rue Saulcy et Frasire à Aye
- Réfection des trottoirs sur toute la traversée de On, de part et d'autre de la nationale 86
- Réalisation de l'égouttage de la partie haute du village d'Hargimont.
- La restauration et l'entretien des éléments du petit patrimoine populaire (fontaines, chapelles, abreuvoirs, pompes, etc.).
- Il serait bon de renforcer l'éclairage public par une lumière blanche dans les zones de traversées piétonnes qui sont parfois mal éclairées.